

Cfdt:

NOUVEL ACCORD !

LA DIRECTION NE VOUS DIT PAS TOUT
TRAID-UNION NE SAIT PAS TOUT
LA CFTD ÉCLAIRE TOUT !

PIÈGE #1

NÉGOCIATION ÉCLAIR... FOUROYANTE MAIS PAS LUMINEUSE !

Du 14 avril au 8 juillet 2022 : moins de 3 mois avec 5 réunions de négociations, dont une réunion d'initialisation et une réunion de « *voici l'accord, qui signe ?* ». Il s'agit pourtant d'un accord à durée indéterminée qui s'appliquera donc :

- Sans limite de temps !
- Quasiment non renégociable !

La négociation sur le temps de travail est un sujet important et complexe qui méritait un meilleur traitement !

Chez Sopra Steria, pas de négociation ! La direction du groupe impose ses conditions sachant que le syndicat maison approuverait sans rien demander.

#Pensez-y pour voter en 2023 !

